



Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 50632-2-5:2016/A1:2021**

**Outils électriques à moteur -  
Procédure de mesure de la poussière -  
Partie 2-5: Exigences particulières pour  
les scies circulaires**

Electric motor-operated tools - Dust  
measurement procedure - Part 2-5:  
Particular requirements for circular saws

Motorbetriebene Elektrowerkzeuge -  
Staubmessverfahren - Teil 2-5:  
Besondere Anforderungen für Kreissägen

**09/2021**



## **Avant-propos national**

Cette Norme Européenne EN 50632-2-5:2016/A1:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 50632-2-5:2016/A1:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version française

## Outils électriques à moteur - Procédure de mesure de la poussière - Partie 2-5: Exigences particulières pour les scies circulaires

Motorbetriebene Elektrowerkzeuge - Staubmessverfahren -  
Teil 2-5: Besondere Anforderungen für Kreissägen

Electric motor-operated tools - Dust measurement  
procedure - Part 2-5: Particular requirements for circular  
saws

Le présent amendement A1 modifie la Norme Européenne EN 50632-2-5:2016. Il a été adopté par le CENELEC le 2021-08-09. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à l'amendement.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du CEN-CENELEC Management Centre ou auprès des membres du CENELEC.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au CEN-CENELEC Management Centre, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



Comité Européen de Normalisation Electrotechnique  
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung  
European Committee for Electrotechnical Standardization

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

## Sommaire

Page

|                                                                  |   |
|------------------------------------------------------------------|---|
| Avant-propos européen .....                                      | 3 |
| 1      Modification de l'Avant-propos européen .....             | 4 |
| 2      Modification du 4.3, "Conditions de fonctionnement" ..... | 4 |
| 3      Ajout de la Figure 101 .....                              | 5 |